

AB ETANCHE

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au capital de 70.000 euros

Siège social : 35, rue Mozart, 93160 Noisy-Le-Grand

R.C.S. Bobigny 812 804 417

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le trente juin
À 11 heures,

Monsieur BAHLOULI Ahmed

Né le 09 février 1982 à Bordj Bou Arreridj (Algérie)

De nationalité Algérienne

Demeurant au 35, avenue Montaigne appt 74, 93160 Noisy-Le-Grand

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- 1. Augmentation du capital social**
- 2. Modification des statuts**
- 3. Clôture**

L'associé unique rappelle que l'ordre du jour est le suivant.

PREMIÈRE RESOLUTION

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la société pour le porter de **70 000,00 euros** à **150 000,00 euros**, avec effet au **30 juin 2025 à minuit**.

Cette augmentation de capital, d'un montant de **80 000,00 euros**, est réalisée par incorporation du report à nouveau, **par création de nouvelles actions, sans élévation de leur valeur nominale**.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

CLÔTURE

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'associé Unique	Monsieur BAHLOULI Ahmed 
-------------------------	---